



MAIRIE de TREFFLEAN

Code Postal : 56250

☎ : 02 97 53 27 78

mairie@trefflean.com

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de TREFFLEAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude LE JALLÉ, Maire.

Nombre de conseillers : 16

Présents : 10

Votants : 14

PRESENTS : Claude LE JALLÉ, Gwénaél LE FLOCH, Nadine MIGNOT, Blaise MAYANGA, Nicole OGER, Bruno BODARD, Virginie LE JULE, Emilie CARRÉ, Jean-François BRETON, Jack AUBRY.

ABSENTS EXCUSÉS : Bénédicte BARRE-VILLENEUVE, Lucie BERNARD LICOT, Myriam FORGET, Emilie CALVAR, Alexandre JOANNIC, Emmanuel MASSARD.

Madame BARRE-VILLENEUVE a donné pouvoir à Gwénaél LE FLOCH

Madame Lucie BERNARD LICOT a donné pouvoir à Nadine MIGNOT

Madame Emilie CALVAR a donné pouvoir à Bruno BODARD

Monsieur Alexandre JOANNIC a donné pouvoir à Claude LE JALLÉ

Convocation du 22 mars 2024

Secrétaire de séance : Bruno BODARD

Délibération n°2024-15 – Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme :

▪ arrêt du projet de révision allégée du PLU

▪ approbation de la concertation de la révision allégée du PLU

Vote : 11 POUR, 2 CONTRE, 1 ABSTENTION.

Délibération n°2024-16 – Application du droit des sols :

▪ instruction des dossiers d'enseignes

▪ évolution de la convention GMVA/Commune

Vote : 12 POUR, 2 ABSTENTIONS.

Délibération n°2024-17 – Instauration d'une prime exceptionnelle pouvoir d'achat

Vote : Unanimité, 14 POUR.

Délibération n°2024-18 – Taux d'imposition 2024

Vote : Unanimité, 14 POUR.

Délibération n°2024-19 – Budget général : approbation du budget primitif 2024

Vote : Unanimité, 14 POUR.